

BC saisie par : TOUMI	le 01.02.2023	Validé par: SAADI	le 01.02.2023
Interlocuteur : Chargé de sect ^e TOUMI NAJETE	EMS JUEN		
Centre : CS204 Chargé secteur TER02 04	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS Tél: 0979104314 Fax: 0476077113		

Client:
Contrat:
ESI: 0050-55-01 ECHIROLLES VILLAGE 2 ALLEE
 TOUR 6 1 RUE JEAN HENRI FABRE
 Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.04.1964 Date entrée patrim.: 01.04.1964

OBJET DE LA COMMANDE: divers travaux serrurerie PC tour 1 Rue Jean Henri Fabre Bon de regul	Date de début d'exécution: 01.02.2023 Fin d'exécution: 03.02.2023
dépose tableau d'affichage Hall d'entrée biquillage local NTU: pose de vis absente	

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NCOF40000-Pourcentage majorateur à appliquer aux fourniture	0,18	250,00	45,00	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
45,00	0,00	45,00	4,50	49,50

Opération:	S. analytique: Travaux parties communes
-------------------	--

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
-------------------------------	-------------------------------	------------	------------

Observations:

Signature du locataire	Signature de l'entreprise
-------------------------------	----------------------------------

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois
 La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art